

POLLUTION DE L'AIR PAR LE DIOXYDE DE SOUFRE A NUMBO



Seuil d'information et de recommandation

Communiqué du: **01/06/2012 8h**

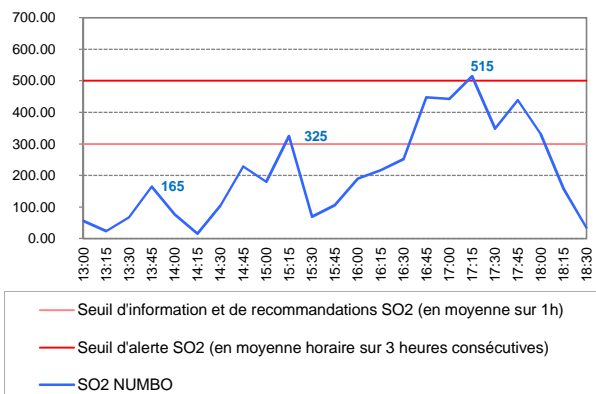
Observations: **Jeudi 31 mai 2012**
Terminé

Dépassement du seuil d'information et de recommandation

Dans le secteur de Numbo, situé à l'extrémité de la presqu'île de Ducos, faisant actuellement l'objet d'une campagne de mesure par moyen mobile, de fortes concentrations en dioxyde de soufre (SO₂), polluant d'origine industrielle ont été mesurées le jeudi 31 mai. Le seuil d'information à destination des personnes sensibles (fixé à 300 microgrammes de SO₂ par m³ d'air en moyenne sur une heure – [µg/m³]), a été dépassé à 17h00 avec une valeur horaire de 340 µg/m³. Les concentrations sont revenues à des valeurs faibles à partir de 18h30.

Zones concernées	Numbo - extrémité de la presqu'île de Ducos
Polluant	dioxyde de soufre (SO ₂)
Valeur horaire (concentration) - heure d'apparition du dépassement	340 µg/m ³ en moyenne de 16h00 à 17h00
Valeur horaire (concentration) - heure de disparition du dépassement	241 µg/m ³ en moyenne de 17h30 à 18h30
Nb de dépassement(s) réglementaire(s) (sur 1 h)	2
Maximum horaire (concentration - heure)	439 µg/m ³ en moyenne de 16h30 à 17h30
Moyenne journalière	81 µg/m ³ le 31/05/2012

**Moyennes quart-horaires de dioxyde de soufre à NUMBO
le 31 mai 2012, DSI 2012/08**



Conditions météorologiques et circonstances

D'après les données de Météo France, les vents moyens à forts de 12 à 18 kt, avec des valeurs maximales à 30 kt, de secteurs Est à Est-Sud/Est (90 à 120 degrés) ont été visibles de 11h à 19h.

Cette direction de vent correspond à une dispersion préférentielle du panache industriel de Doniambo (SLN) vers le secteur de Numbo.

A partir de 18h, les vents se sont progressivement orientés selon des secteurs Est à Est-Nord/Est (90 à 70 degrés), conditions favorisant la dispersion du panache industriel vers la grande rade et la presqu'île de Nouville, zone ne faisant pas l'objet d'une surveillance en continue.

Pour mémoire, **le seuil d'information et recommandation** pour le SO₂ est de **300 µg/m³ en moyenne horaire**.

Il correspond à "un niveau de concentration de substances polluantes dans l'atmosphère au-delà duquel une exposition de courte durée présente un risque pour la santé humaine des groupes particulièrement sensibles et à partir duquel des informations actualisées doivent être diffusées à la population". Ce seuil n'entraîne pas de consignes de modification des comportements, hormis pour les personnes connues comme sensibles ou qui présenteraient une gêne à cette occasion.

Recommandations en cas de Seuil d'information dépassé:

Il n'est pas nécessaire de modifier les déplacements habituels ni les activités sportives sauf pour les sujets connus comme étant sensibles ou qui présenteraient une gêne à cette occasion. Pour eux, il convient de privilégier les activités calmes et éviter les exercices physiques intenses, notamment s'abstenir de concourir aux compétitions sportives.

Il est demandé aux parents et à tous les personnels s'occupant d'enfants d'être vigilants vis-à-vis de l'apparition de symptômes évocateurs (toux, gênes respiratoires...) et de ne pas hésiter à prendre un avis médical.

Il convient d'éviter l'usage du tabac, de solvants ou autres produits irritants des voies respiratoires pour ne pas aggraver les effets de la pollution.

Le SO₂ en bref:

Le dioxyde de soufre provient principalement de la combustion des carburants fossiles (charbons, fiouls...) dans les secteurs de l'industrie, et des transports. Le dioxyde de soufre est un gaz irritant, associé à une fréquence accrue des hospitalisations pour maladies respiratoires et cardiaques.

A Nouméa, le dioxyde de soufre est essentiellement d'origine industrielle (centrale thermique de Doniambo). Il se retrouve dans l'air après la combustion du fioul lourd contenant du soufre.

Plus d'information sur la qualité de l'air, les indices quotidiens, les bulletins de résultats: www.scalair.nc

Les données communiquées par Scal-Air peuvent faire l'objet d'une invalidation technique ultérieure